



Télétravail remplacement de la clef token par le MFA avec Double authentification la CGT vous avait prévenu !

Depuis plusieurs mois, nous vous avons alerté !

Aujourd'hui l'Administration met en œuvre son plan contre les cyber-attaques.



En exigeant l'installation d'une application sur le téléphone personnel des agents, l'Administration franchit la ligne rouge... Pourtant la loi est claire : L'utilisation du téléphone personnel à des fins professionnelles soulève la question du remboursement des frais.



Le top du top : l'Administration discrimine ses agents en supprimant le télétravail aux agents n'installant pas l'application sur son portable personnel !

L'Administration impose une déclaration de non possession de smartphone personnel poussant ainsi les agents à faire un faux !!!

Les contraintes de sécurité ne doivent pas pousser les agents à faire n'importe quoi !!!



le conseil de la CGT



Afin d'obtenir l'alternative et continuer le télétravail : remplir l'attestation sur l'honneur en barrant la mention "ne pas détenir de smartphone personnel" et remplacer par la mention "refuser l'utilisation de mon smartphone personnel à des fins professionnels." disponible sur l'intranet ici : https://intranet.pasdecals.fr/jcms/pl1_1162637/attestation-sur-l-honneur-de-non-detention-de-smartphone-personnel-teletravail

Pour rappel la CGT A VOTE CONTRE lors du CST du 22 avril 2025, malheureusement deux autres organisations syndicales se sont abstenues ce qui a permis la mise en œuvre de la double authentification avec votre portable personnel !

Contact : 03/21/21/69/67 cgt@pasdecals.fr